Volume 2, nº 13 ● 16 décembre 2022





Front commun

Info-négo du 15 décembre 2022

LES « OFFRES » DU GOUVERNEMENT AU FRONT COMMUN

Une "offre" d'apprauvissement

Ce jeudi 15 décembre, la présidente du Secrétariat du Conseil du trésor, Sonia Lebel, a présenté les « offres » du gouvernement aux 420 000 travailleuses et travailleurs des services publics représentés par le Front commun. Rappelons que celui-ci est constitué de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

Bien qu'une analyse des propostions gouvernemntales soit réalisée au cours des prochaines semaines, nous vous adressons un résumé des principaux éléments du dépôt reçu.

Alors que le Front commun revendique un enrichissement visant un rattrapage salarial et une protection permanente contre l'inflation garantissant le maintien du pouvoir d'achat de celles et de ceux qui tiennent les services publics à bout de bras, c'est plutôt un appauvrissement qui leur a été proposé.

Aucune mesure protégeant le pouvoir d'achat

- 9 % d'augmentation sur 5 ans :
 - An 1:3% au 1er avril 2023;
 - An 2: 1,5 % au 1er avril 2024;
 - An 3: 1,5 % au 1er avril 2025;
 - An 4: 1,5 % au 1er avril 2026;
 - An 5: 1,5 % au 1er avril 2027.
- Un montant forfaitaire de 1000 \$ pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

En ne présentant aucune mesure protégeant le pouvoir d'achat, la proposition salariale du gouvernement fait fi de l'inflation stratosphérique actuelle. L'offre salariale du gouvernement est non seulement inférieure à ce qui va être offert dans le privé, mais va provoquer un appauvrissement des travailleuses et des travailleurs, car les prévisions d'inflation du gouvernement sont largement supérieures à ce qui est sur la table. Alors que le gouvernement prévoit une inflation de 6,8 % en 2022, son offre de 3 % à la première année ne permettra pas aux personnes salariées de se protéger de la hausse du coût de la vie.

Quant au montant forfaitaire de 1 000 \$ proposé

C'est une véritable insulte pour les femmes et les hommes qui s'échinent pour les services publics au prix de leur santé. En effet, ce montant forfaitaire n'est versé qu'une seule fois et n'est pas calculé lors de la comptabilisation des revenus de retraite et des vacances.

Souvenons-nous que la rémunération globale des travailleuses et des travailleurs des services publics accuse un retard de 3,9 % par rapport aux autres travailleuses et travailleurs au Québec,

un gouffre qui s'élève à 11,9 % en ce qui concerne les salaires.

Primes temporaires

- Propose de poursuivre les discussions en comité sur les ouvriers spécialisés en prenant en considération les travaux déjà effectués, et, s'il y a lieu, d'établir les mesures appropriées.
- Propose de tenir des échanges dans le cadre du forum sur l'équipe santé mentale incluant, notamment les primes de rétention pour les psychologues.

Un régime de retraite sous attaque

Le gouvernement cible de surcroit la retraite en obligeant celles et ceux ayant 35 ans de service à attendre à 57 ans avant la prise de leur retraite. Il ne s'agit pas d'une mesure de rétention, mais plutôt de détention.

Propose des mesures pour favoriser un maintien à l'emploi des personnes expérimentées :

- o Modifie les modalités de la retraite progressive en permettant une prolongation de l'entente entre le participant et l'employeur. Les modalités restent à être déterminées;
- Augmente l'âge maximal de participation au RREGOP de 69 à 71 ans.

Le Front commun juge toutefois intéressante la réponse du gouvernement à nos revendications dans le but de maintenir l'expertise en place de manière volontaire.

RREGOP

Le gouvernement s'attaque aussi au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), une des dernières mesures qui réussit tant bien que mal à retenir les personnes œuvrant depuis plus longtemps dans les services publics. Il propose ainsi de réduire la rente du RREGOP en invoquant la récente bonification du Régime des rentes du Québec (RRQ). Autrement dit, ce que le gouvernement donne d'une main, il le reprend de l'autre. Et pour ajouter l'injure à l'insulte, selon le gouvernement, la bonification du RRQ favoriserait les départs hâtifs à la retraite, il faut donc réduire la rente du RREGOP!

Article complet

Forums patronaux et intersyndicaux

Le gouvernement revient avec des forums parallèles aux tables de négociation alors que les organisations syndicales avaient unanimement rejeté cette formule à la dernière ronde de négociation.

Il est proposé de mettre en place trois forums afin de discuter des priorités gouvernementales.

L'objectif est de miser sur la communauté éducative pour la réussite scolaire en identifiant des moyens qui visent à :

- À améliorer l'aide à la classe afin de recentrer la tâche enseignante sur leur rôle et sur les tâches pédagogiques;
- Réduire la précarité par le travail à temps complet et la réduction des heures brisées;
- Accompagner et intégrer les enseignantes en début de carrière par l'insertion professionnelle et le mentorat;
- Revoir des dispositions locales, notamment celles portant sur le processus d'affectation ou d'octroi des contrats:
- Évaluer l'apport des étudiantes au baccalauréat comme un bassin de main-d'œuvre apte à soutenir l'équipe classe.

2. L'équipe soins

3. L'équipe santé mentale

Statistiques pour mieux comprendre les enjeux de cette négociation

- Moyenne salariale des employées et employés du secteur public membres du Front commun: 43 916 \$;
- Retard salarial: -11,9 %;
- Retard de rémunération globale : -3,9 %;
- Pourcentage de femmes parmi les membres du Front commun : 78 %.

Article complet

Pour en savoir plus sur l'ensemble des revendications, visitez la section « Comprendre » du site Web du Front commun: www.frontcommun.org/comprendre.

Nos coordonnées

Téléphone: 418-622-0099

Courriel: d55.spsps@lacsq.org

Fax: 418 622-1006

